

## Tâches et embûches de la lexicographie

Morteza MAHMOUDIAN

Professeur honoraire (UNIL, université de Lausanne)

### Agzul

Tamukrist n tezrawt-agj, tabna tebna tebna yef sin n yisteqsiyen. Amezwaru, yerza assay yellan gar uskenawal d tesnilest ; mehsub assay yellan gar umawal d tjerrumt d tesnamekt. Wis sin, yerza iferdisen s wacu ara d-nnesbadu deg umawal; mehsub tudifin I ylaqen ad ilint. Ilaq ad d-nesbadu di tazwara tudifin ara yilin deg umawal ilmend n wayen yeħwaġ win ara t-yesmersen ;. mehsub ayen yessen d wayen i ilaqen ad t-yissin.

### Abstract

Grammar and lexicon share some structural features; among which is the existence of a part of indeterminacy and randomness in their structure. Lexicology consists of the analysis and description of the lexicon, while lexicography aims to present the knowledge thus acquired. The making of dictionaries supposes that descriptive problems such as the classes of words, the meanings of words, their possible variations and their successive layers are solved. Similarly, the practical purposes that are assigned to the dictionary are supposed to be previously defined: to which category (or categories) of the population is the dictionary intended? what is his command of the language? Are specific activities covered by the dictionary (sports, computer ...) ? The answers to these questions will inevitably involve randomness and uncertainty; they must then be supported by statistical considerations (taking into account the frequency of use, the extension in the linguistic community).

**Keywords:** statistical dimension, hierarchical structure, semantic variations, description of uses, social variations of the lexicon.

### I. LINGUISTIQUE VS LEXICOGRAPHIE

Il fut un temps où l'on opposait linguistique et lexicographie. On sait que l'une des tâches majeures de la lexicographie est de fournir la signification des mots. C'est précisément là où la linguistique structurale rencontra des problèmes. A tel point que certains structuralistes prônaient de ranger l'étude de la signification hors du domaine de la linguistique. Ainsi André Martinet qui écrit : «Comment définir linguistiquement le signifié d'ortie? C'est une plante, mais bien sûr, il y en a d'autres ; qui pique, mais elle n'est pas la seule ; qui pique comment ? Comme une ortie. Donc une ortie est une ortie. Le trait "ortie" implique plante qui pique et l'on n'en sort pas. Le chimiste,

le botaniste et, à leur suite, le lexicographe peuvent aller plus loin. Pas le linguiste [...] »<sup>1</sup>

D'où vient cette embûche ? Vers le milieu du siècle dernier, d'aucuns soutenaient que : « Cette difficulté fait partie de la difficulté universelle de la sémantique : le monde réel n'est pas un monde aux distinctions nettement tranchées. »<sup>2</sup> Cette séparation procède donc de l'idée que la structure linguistique serait constituée de catégories et d'éléments nettement délimitées ; que les langues obéiraient à la logique du « oui ou non » ou à la loi « du tout ou rien ». En d'autres termes, les langues ont une structure déterministe. Aujourd'hui tout mène à penser que la structure linguistique comporte de l'indétermination.

De nombreux arguments confortent la thèse de l'indétermination inhérente. Je n'en évoquerai que deux : 1° les variations ne sont pas spécifiques à la sémantique ; elles existent dans toutes les composantes de la langue, à commencer par la phonologie ; comme le montrent les enquêtes linguistiques<sup>3</sup> ; 2° le signifié est partie intégrante de la langue conçue comme système de signes, doués d'un signifiant et d'un signifié. On ne peut pas définir la linguistique comme l'étude des langues et en même temps exclure le signifié du domaine de la linguistique. Pas plus qu'on ne peut restreindre l'étude des unités significatives à la grammaire seule, en négligeant le lexique.

Cette critique est en même temps un hommage aux pères fondateurs qui ont par ailleurs des contributions de grande valeur au développement de notre connaissance du langage.

## II. LE GENERAL ET LE SPECIFIQUE

L'étude exigeante d'une langue doit en décrire les règles générales, mais aussi les règles spécifiques qui régissent la pratique de fractions restreintes ou valent pour des usages spécifiques à des situations données.

Le problème se pose dans les mêmes termes tant pour la grammaire que pour le lexique. Dès lors, c'est une erreur d'opposer linguistique et lexicographie. Car les deux disciplines sont susceptibles d'échanges, de confrontations, de fécondation et enrichissement réciproques. Dans les deux, l'objet à l'étude est dynamique ; il a des variations multiples, et renferme des tendances conflictuelles.

Je voudrais illustrer ce qui vient d'être dit par des exemples<sup>4</sup>. Considérons un élément lexical *chien* et un élément grammatical « passé composé ». Des

---

<sup>1</sup> André MARTINET, Réflexions sur la signification, *La Linguistique*, 1989, vol. 25, fasc. 1, p 43-51, voir p. 50.

<sup>2</sup> Leonard BLOOMFIELD, *Le langage*, Paris, Payot, 1970 (Ed. orig. 1935) p. 152

<sup>3</sup> A ma connaissance, en linguistique structurale, c'est André Martinet qui a réalisé la première enquête consacrée à la phonologie. Cf. André MARTINET, *La prononciation du français contemporain*, Genève, Droz, 1945

<sup>4</sup>Dans cet exposé, j'illustrerai par des exemples empruntés au français les thèses concernant la constance et les variations des faits linguistiques. Celles-ci sont attestées dans les langues qui ont une certaine extension sociogéographique.

Résultats d'enquêtes montrent que *i*/chacun des deux éléments a des sens multiples et *ii*/ les différents sens ne sont pas également présents dans la mémoire du sujet parlant ni répandus à un degré égal dans tout l'espace social. Ce qui permet de les hiérarchiser, en les situant dans des strates différentes.

Le «passé composé» a — outre sa valeur temporelle — des traits aspectuels :*b*-« résultatif » (ex. *le vent s'est levé* « le vent souffle effectivement»);*c*-« terminatif » (ex. *j'ai mangé mon pain blanc* « je n'en ai plus »);*d*-« ponctuel » (ex. *cette mère a eu un enfant* implique que « cette mère a un bébé »)<sup>5</sup>

Les sens du «passé composé» :

- a-« passé »
- b-« résultatif »
- c-« terminatif »
- d-« ponctuel »

Les strates du sens du «passé composé» rangés d'après leur hiérarchie fréquentielle.

Les sens du mot *chien* :

- a-«animal»
- b-«personne méprisable»
- c-«pièce d'arme à feu»
- d-«charme»
- e-«cheval»

Les strates du sens du mot *chien* rangés d'après leur hiérarchie fréquentielle.

### III. IMPLICATIONS

On remarquera que la description sémantique ne peut être exhaustive ni pour *chien*, ni pour le « passé composé ». Pour le passé composé, on doit ajouter d'autres traits sémantiques suivant les contextes d'emploi. Ainsi, dans *Celui qui arrive le premier a gagné*, le syntagme *a gagné* n'a ni le trait sémantique « passé » ni le trait « indicatif », mais bien le trait « conditionnel ». De même, pour *chien*, on doit ajouter d'autres traits de sens comme «constellation» ou « talon des cartes au tarot» si l'on prête foi aux résultats des enquêtes. Tout porte à croire que nous trouverons de nouvelles données si nous procédons à des observations hors du cadre psychosocial de ces enquêtes.

Je crois pouvoir en tirer la conclusion qu'une description exhaustive est illusoire. Dès lors, pour résoudre les problèmes posés par la confection de dictionnaires, nous sommes amenés à trancher dans le vif. Car, au terme de la collecte d'un ensemble riche de données, on doit mener une opération délicate : délimiter les données qui doivent figurer dans le dictionnaire et à la

<sup>5</sup> Cf. Philippe BOSSEL, 1986, *Étude de la structure du signifié appréhendée à travers quelques unités lexicales du français délimitées dans le cadre du champ notionnel des âges de la vie humaine*, (Mémoire inédit), Faculté de lettres, Université de Lausanne et Morteza MAHMOUDIAN, 1989, Unité et diversité de la signification, *La Linguistique*, vol. 25, fasc.2, 1989, p.115-132.

fois déterminer la formulation des définitions. Cette délimitation doit se faire en fonction des besoins de l'usager. De la multiplicité des besoins découle la multiplicité des dictionnaires.

Considérons le cas de l'usager-écolier. Ses besoins dépendent de deux facteurs : *a/* le point de départ : ce qu'il connaît, et *b/* le but visé : ce qu'il doit connaître et *c/* le processus définitoire utilisé.

*a/* Le point de départ. La description de l'usage des apprenants livre les lacunes de leur connaissance linguistique que le dictionnaire doit permettre de combler.

*b/* Le but visé peut être déterminé par le programme d'enseignement<sup>6</sup>. Ce critère permet d'exclure des mots insolites, inusités. Exit donc, *pomologie* « étude des fruits à pépins », et *polémologie* « étude des gros pépins, des pommes de discorde ».

On voit ainsi ce qui complique la tâche du lexicographe : la description du lexique peut montrer que tel mot — *gageure*, par ex. — est plus ou moins connu par le public auquel s'adresse le dictionnaire. Or, ce mot doit soit figurer dans le dictionnaire soit ne pas y figurer. Le lexicographe a un pari difficile à tenir : il doit trancher dans le vif, en réduisant l'aléatoire (plus ou moins) au discret (oui ou non).

*c/* Une fois déterminé les mots qui doivent figurer dans un dictionnaire, on doit choisir la façon dont on devra les définir.

Prenons comme exemple le mot français *marteau*. Une définition courante de ce mot est « outil de percussion constitué d'une tête en acier fixée à un manche ». Une telle définition convient-elle aux élèves du niveau primaire ? On m'accordera sans doute que l'on apprend les éléments non connus par recours à ce qui est connu. Cette définition suppose que celui qui veut apprendre le sens de *marteau* connaît déjà la signification de *percussion*. Hypothèse peu probable.

Noter que le point de départ est plus difficile à circonscrire, étant donné la grande variété d'une langue non standardisée. Pour connaître la pratique linguistique de l'apprenant à son entrée à l'école, on peut concevoir au moins deux méthodes :

i) mettre en route une enquête à grande échelle pour répertorier sinon toutes les variétés de tamazight du moins un très grand nombre d'entre elles. En admettant que l'on dispose des moyens intellectuels et matériels nécessaires, cette solution implique une durée considérable. Ne serait-ce pas la perte d'un temps précieux ? Le jeu en vaudrait-il la chandelle ?

ii) L'autre choix serait d'offrir à l'enseignant la formation nécessaire pour circonscire les variations spécifiques que présente l'usage de ses élèves, et pour orienter son enseignement en fonction des écarts — pour ne pas dire *fautes* — les plus fréquents par rapport aux normes établies pour l'enseignement. L'enseignant peut corriger au coup par coup. Or, ces écarts ne sont pas dus au hasard. Comme l'a montré Henri Frei pour le français<sup>7</sup>, ils

<sup>6</sup> Si j'ai bien compris, c'est là-dessus que portent deux recherches qui font l'objet de communication dans ce colloque par Moussa IMRAZENE et Mohand Akli SALHI.

<sup>7</sup> Henri FREI, *La grammaire des fautes*, Genève, Slatkine, 1929 (Réédition Presses universitaires de Rennes, 2011)

relèvent d'un système, obéissent à des règles. Pour réussir à éviter ces écarts, l'élève doit découvrir ce système, en saisir les règles. Il peut y parvenir par ses propres moyens, par son propre raisonnement — pas nécessairement conscient. L'enseignant peut lui apporter une aide précieuse en mettant en évidence ce système, ses règles, sa logique.

Cette solution a des avantages certains ; elle permet d'adapter l'enseignement aux spécificités des apprenants, et d'éviter de l'enfermer dans un carcan rigide.

Noter que le concept de *faute* peut évoquer si non pathologie, du moins péché, délit, infraction, méfait ; et risque de susciter un sentiment d'incorrection, de culpabilité voire de honte. Ce risque s'évanouit ou du moins s'atténue quand on présente les écarts — non comme autant de déformations de la langue — mais en tant que les produits d'un processus historique, comme les résultats d'une évolution parallèle à celle de la variante retenue comme norme.

#### **IV. FAISABILITE**

Les propos tenus ci-devant pourraient donner l'impression que la réalisation de ces propositions suppose des conditions difficiles — sinon impossibles — à faire. Ce, sur deux points : appréciation de la fréquence des écarts d'une part, et complément linguistique de l'enseignement des maîtres, de l'autre.

En parlant des écarts fréquents, on vise certes des critères statistiques. On sait que les études statistiques ont des exigences *a priori* difficiles à faire : définitions de variables pertinentes, collecte de données auprès des échantillons représentatifs... On imagine les travaux énormes qu'impliquerait une telle entreprise dans la stricte observance de ses exigences.

Or, les neuroscientifiques nous apprennent que le cerveau est une formidable machine d'échantillonage et de calcul statistique<sup>8</sup>. Ce qui revient à affirmer l'existence d'une intuition statistique. La conséquence qui en découle quant à l'appréciation statistique est que les descripteurs pourraient se fonder sur leur propre intuition de fréquence et sur celle de leur entourage immédiat. Une telle appréciation statistique aurait des chances d'être contenue dans des limites d'approximation raisonnables. Sous cet aspect, l'exemple du *français fondamental*<sup>9</sup> serait suggestif. Dans les années 1950-60, des chercheurs ont entrepris d'inventorier les éléments constitutifs du français dans l'usage

---

<sup>8</sup> Stanislas Dehaene, « Le cerveau statisticien : la révolution bayésienneen sciences cognitives », Résumés des cours du Collège de France, 2011-2012, en ligne.

<sup>9</sup> Georges GOUGENHEIM, René MICHEA, Paul RIVENC, Aurélien SAUVAGEOT, *L'élaboration du français élémentaire : étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*, Didier, Paris, 1956. Nouv. éd. refondue et augmentée sous le titre *L'élaboration du français fondamental : étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*, Didier, Paris, 1964.

quotidien. Par l'analyse statistique de corpus, ils ont pu déterminer les éléments — règles et unités — grammaticaux d'usage constant ; mais non pour les unités lexicales, ils ont dû recourir au concept de *disponibilité* : il s'agit d'interroger des sujets parlants sur les mots qui leur viennent à l'esprit dans des champs notionnels donnés comme alimentation, habillement ... Les résultats ainsi obtenus se sont révélés utiles pour l'élaboration du français fondamental. Ce qui corrobore la thèse des neuroscientifiques.

b/ Quant à la formation des maîtres, le complément suggéré consisterait dans l'introduction des notions théoriques de base suivies d'exercices pratiques permettant de situer les variations observées. Il semble que les écarts les plus saillants en tamazight se situent aux niveaux de la phonologie et de la morphologie. S'il en est ainsi, la formation linguistique devrait mettre l'enseignant à même d'identifier les unités — phonèmes, monèmes, syntagmes, ... — et leurs variantes. Ainsi conçue, elle n'entraînerait pas un gros investissement en temps et en énergie.

## V. FONCTION ET USAGES

Dans cet exposé, j'ai adopté une perspective restrictive ; le dictionnaire est examiné d'un seul point de vue : sa fonction pédagogique. Mais il peut avoir d'autres utilités ou usages.

Reprendons l'exemple de *marteau* : certes, je ne parviendrais pas à en saisir le sens si je ne connaissais pas déjà le sens de *percussion*. Mais, il se peut qu'en consultant le dictionnaire, je tombe sur d'autres occurrences de ce mot ; le contexte sémantique aidant, je pourrais acquérir une idée plus ou moins claire du sens de *percussion*.

Le dictionnaire peut aussi être un témoin de l'évolution du lexique, s'il est régulièrement mis à jour, et complété par l'adjonction des mots nouveaux, et éventuellement par la suppression des mots sortis d'usage.

Toutes ces utilisations méritent intérêt et réflexion. Mais dans l'état actuel de tamazight, la fonction pédagogique semble prévaloir.

## VI. POUR TERMINER

Je tiens à rappeler la complexité du travail lexicographique sous trois aspects. D'abord, le dictionnaire répond à un besoin ; et ce besoin est variable tant dans l'espace social que dans l'aire géographique. Il s'ensuit que, pour être adapté aux besoins des usagers, le dictionnaire doit se présenter sous des formes multiples.

Ensuite, l'élaboration du dictionnaire prend appui sur la connaissance des variétés linguistiques. Cependant, cette connaissance ne peut être totale. Il est donc vraisemblable que l'enseignant découvre, durant sa pratique pédagogique, des variations inattendues. Il doit être en mesure de les observer et de les décrire pour amener l'apprenant à prendre conscience des écarts de son usage par rapport à la norme.

Enfin, le dictionnaire, œuvre lexicographique, entretient des rapports de conditionnement réciproque avec la norme — résultat des dispositions de standardisation. C'est que les choix lexicographiques se fondent sur la foi

des normes établies ; et que l'utilisation fréquente du dictionnaire influence l'usage que font les sujets parlants des unités lexicales. Mais cette influence a ses limites. Car, à côté de la norme prescrite, il s'en crée une autre — spontanée — suivant les besoins nouveaux que sentent les usagers et en fonction des solutions qu'ils imaginent pour y répondre<sup>10</sup> ;en témoignent néologismes et emprunts lexicaux. Il en découle qu'il y a toujours, entre la norme prescrite et la norme spontanée, un décalage, une tension qui participent de la dynamique et de l'évolution de la langue.

## OUVRAGES CITES

BOSSEL, Philippe, 1986 : *Étude de la structure du signifié appréhendée à travers quelques unités lexicales du français délimitées dans le cadre du champ notionnel des âges de la vie humaine*, (Mémoire inédit), Faculté de lettres, Université de Lausanne

BLOOMFIELD, Leonard, 1970 : *Le langage*, Paris, Payot, (Ed. orig. 1935) p. 152

DEHAENE, Stanislas, 2011-2012 : « Le cerveau statisticien : la révolution bayésienne en sciences cognitives », *Résumés des cours du Collège de France*, en ligne

FREI, Henri, 1929/2011: *La grammaire des fautes*, Genève, Slatkine.

GOUGENHEIM, Georges, MICHEA René, RIVENC Paul, SAUVAGEOT Aurélien, *L'élaboration du français élémentaire : étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*, Paris, Didier, 1956. Nouv. éd. 1964

MAHMOUDIAN, Morteza, 1989 : Unité et diversité de la signification, *La Linguistique*, vol. 25, fasc.2, 1989, p.115-132

MARTINET, André, 1945/1971 : *La prononciation du français contemporain*, Genève, Droz,

MARTINET, André, 1989 : Réflexions sur la signification, *La Linguistique*, vol. 25, fasc. 1, p 43-51, voir p. 50.

---

<sup>10</sup>Cela correspond — me semble-t-il — au constat de linguistes du début du XX<sup>ème</sup> siècle : « certaines innovations [...] dérivent [...] d'une tendance collective en vertu de laquelle la langue répare instinctivement [son propre] trouble [...] » Voir Henri Frei, *La grammaire des fautes*, P.19-20